



De quoi tenir compte pour une pension alimentaire

Par **nry67**, le **20/05/2008** à **09:33**

Bonjour, j'aurais voulu savoir comment je peux estimer une pension lors d'un divorce. J'ai 2 enfants 10 et 12 ans. De quoi puis-je tenir compte: crédit immobilier, impôts, assurance, mutuels enfants, frais d'essence (j'habite à 22 km de mon lieu de travail), obligation alimentaire... y a t'il autre chose que je puisse déduire? D'autre part du côté de mon ex faut-il tenir compte pour le calcul: des allocations familiales, de l'aide au logement, du supplément familiale, des bourses scolaires, de la prime de la rentrée scolaire, y a t'il autre chose que je puisse enlever?

Je vie avec mon amie et sa fille de 14 ans faut-il que je tienne compte de son revenu et charges aussi, sachant que nous avons un prêt immobilier commun.

Pour finir jusqu'a quelle hauteur je peux être ponctionné en % par rapport à mon reste à vivre?

Dans l'attente de vous relire acceptez mes salutations.

Merci.